

Et si Louis Negre parlait en vrille?

Écrit par Saintlaurentduvar.net
Vendredi, 19 Octobre 2012 20:31

C'est ce que l'on peut penser après la lecture de l'article de France 3:

Cagnes-sur-Mer interdit la pêche à la ligne sur le bord de mer

L'interdiction date d'août 2011 mais n'a jamais été appliquée. A Cagnes-sur-Mer, un arrêté municipal interdit la pêche à la ligne sur le bord de mer et les digues. Une mesure que ne comprennent pas les habitués.

Ce n'est pas une mauvaise blague ! Depuis 2011 les amoureux de la pêche n'ont plus le droit de pêcher sur le littoral de Cagnes-sur-Mer. Un arrêté jamais appliqué. L'été dernier des contrôles et des rappels à l'ordre ont cependant été effectués par la police municipale, mais personne n'a été verbalisé. Une décision qui énerve les amateurs de pêche qui viennent sur le bord de plage ou sur les digues pour leur plaisir.

Après les contrôles radars sur les pistes cyclables, la ville de Cagnes-sur-Mer prend une nouvelle fois une décision qui peut surprendre. *" Il y a une poignée de gens qui ne respectent pas les règles et on est obligé de réagir. On ne peut pas laisser les gens lancer des cannes à pêche avec un hameçon au bout là où l'on a des enfants, des gens qui se baignent et ensuite avoir des accidents "*, justifie Louis Nègre, sénateur-maire UMP de Cagnes-sur-Mer.

Et si Louis Negre partait en vrille?

Écrit par Saintlaurentduvar.net
Vendredi, 19 Octobre 2012 20:31

Une situation qui ne satisfait pas les pêcheurs. Certains d'entre eux ont proposé à la municipalité de réserver un espace de pêche en bout de digue pour lancer les lignes vers le large. Une solution que la mairie a accepté de tester. La nouvelle réglementation devrait entrer en vigueur dans quelques jours.

Nous ne sommes pas sûr qu'il ait beaucoup de monde sur les plages actuellement mais le maire de Cagnes sur Mer n'arrête pas de faire parler de lui avec des décisions surprenantes voire grotesques depuis quelques semaines.